

Fourniture de produits surgelés

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Fourniture de produits surgelés pour le service de la cuisine centrale de la Ville de Maromme.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE, Marché de Fournitures et Services soumis aux dispositions des articles 27, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. C'est une procédure adaptée sous la forme d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande.

Le marché est conclu à compter de sa notification, pour une durée de **1 an ferme**.

Il ne sera pas renouvelable.

L'émission du premier bon de commande déclenche la durée de validité du marché.

Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

- Minimum pour 1 an : 70 000,00 € H.T

- Maximum pour 1 an : 120 000,00 € H.T

Décomposition en tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ni en lots.

Variante : Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : La collectivité se réserve le droit de négocier

Sous-traitance : La collectivité n'autorise pas la sous-traitance

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces de l'accord cadre peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à la pondération utilisée.

- ✓ **Prix : 60 %**
- ✓ **Mémoire technique : 40 %**
 - Qualité et origine des produits,
 - Fiches techniques des produits
 - Respect des normes

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas renseigné la totalité des lignes du Bordereau des Prix Unitaires figurant à l'acte d'engagement
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé
- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles et obligatoires** mentionnées au présent C.C.P.
- les candidats dont les capacités techniques, professionnelles et financières sont insuffisantes au regard de l'objet et du montant du marché.
- les candidats ayant remis une offre (format papier ou informatique) après le jour et l'heure légale de réception.

Pièces justificatives à produire :

Le candidat devra fournir un dossier complet contenant les documents ci-dessous énumérés :

NB : Le candidat peut se référer au Document Unique de Marché Européen (DUME) ou à défaut aux documents DC1, DC2, DC6, NOTI 2..., téléchargeables gratuitement.

Documents contractuels :

- **L'Acte d'engagement** et son bordereau des prix entièrement complété, paraphé, signé.
- **Le Cahier des Clauses Particulières** – CCP- paraphé, signé

Documents obligatoires :

- DUME
ou
 - Attestations sur l'honneur
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
 - Extrait K bis.
 - Attestation d'assurance en cours de validité
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification (homologation, habilitation...)
 - **Un mémoire technique** reprenant notamment tous les éléments requis dans le C.C.P. et le détail des modalités ainsi que les conditions de livraisons. Tous les documents doivent être rédigés en français.
 - Moyens humains et matériels dédiés
 - Modalités de livraisons et moyens logistiques
 - Les indications concernant la traçabilité et un modèle de l'étiquetage (traçabilité des produits)
 - Le mode de production (label, appellation ...)
 - Les délais.
- Le candidat devra préciser dans son mémoire technique :**
- les mesures prises en termes de traçabilité ;
 - l'application de la méthode HACCP dans son établissement ;
 - les mesures prises pour limiter les emballages lors des livraisons chez le pouvoir adjudicateur ;
 - la description de sa gamme bio, et/ou équitable, circuits courts.
 - son dernier bilan carbone.
 - les conditionnements et les calibrages proposés.
- **Fiches techniques** de tous les produits rédigées en français format papier **et** sur CD Rom (ou clé USB) numérotées suivant la liste des produits figurant au présent CCP (Pages 18 à 27)

Autres documents demandés :

- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Une liste de références, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
 - Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, etc.)
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des prestations réalisées dans les quatre dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
- R.I.B ou R.I.P.

Date limite de remise des offres

➤ **le 5 janvier 2018 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre "Fourniture de produits surgelés"

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **le 5 janvier 2018 à 16 h** sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

en format dématérialisé (la production d'une copie de sauvegarde est vivement conseillée).

Renseignements :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

- Pour des renseignements d'ordre techniques :

M. GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 13/12/2017